



**REGLEMENT INTERIEUR 2026**

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT - ACCUEIL DES MERCREDIS

Ce centre est agréé par le ministère de la jeunesse et des sports. Ainsi un numéro d'habilitation est attribué tous les ans (0140041CL000124).

- *Public*

*En période scolaire le Centre de Loisirs est accessible, tous les mercredis, à tous les enfants de 3 à 12 ans (être dans sa 3<sup>ème</sup> année ou scolariser en petite section). Les enfants forment 2 groupes:*

- *Les enfants nés en 2022-2021*
  - *Les enfants nés entre 2020 et 2013*

*Ces groupes sont communiqués de manière informelle, les enfants sont amenés à naviguer entre les groupes, en fonction de chacun ou pour raison d'organisation.*

- *Inscriptions*

*Les inscriptions, sont différentes de celles pratiquées pour les vacances.*

*Elles peuvent se faire : à l'année ou par période, en choisissant un ou plusieurs mercredis.*

*L'accueil peut aussi se faire en demi-journée.*

*Le tarif pour une journée comprends obligatoirement le coût du repas*

**PAR MAIL :** clsh@portenbessin-huppain.fr

Ou directement au bureau :

**Centre de loisirs. Place Cousteau.**

14520 Port-en-Bessin-Huppain

Horaires du bureau (hors vacances scolaires) :

- Lundi : 09H00-12H00 et 13H30-18H00
  - Mardi : 09H00-12H00 et 13H30-18H00
  - Mercredi : 08H00-18H00
  - Jeudi : 09H00-12H00 et 13H30-16H30
  - Vendredi : 09H00-12H00 et 14H00-18H30

## Dates d'inscriptions :

- à partir du mois de juillet pour la rentrée de septembre et en privilégiant les inscriptions à l'année
  - les inscriptions par période se font (généralement) le mois précédent :

INSCRIPTIONS PAR PERIODE OU POUR L'ANNÉE SCOLAIRE							
TYPE D'ACCUEIL :		Journée complète (J.C.)* Restauration obligatoire		Matin (M)*		Après-midi (AM)*	
PERIODES :							
Tous les mercredis de l'année Du 03/09/2025 au 01/07/2026							
1	PERIODE 1 : TOUS LES MERCREDIS DU 03/09/2025 AU 15/10/2025	03/09	10/09	17/09	24/09	01/10	08/10
	PERIODE 1 : DIFFERENTS MERCREDIS PRECISEZ LE TYPE D'ACCUEIL*						
2	DU 05/11/2025 AU 17/12/2025	Inscriptions : - résidents à partir du 06/10/2025 - autres communes à partir du 08/10/2025					
3	DU 07/01/2026 AU 11/02/2026	Inscriptions : - résidents à partir du 08/12/2025 - autres communes à partir du 10/12/2025					
4	DU 04/03/2026 AU 08/04/2026	Inscriptions : - résidents à partir du 02/02/2026 - autres communes à partir du 04/02/2026					
5	DU 29/04/2026 AU 27/05/2026	Inscriptions : - résidents à partir du 30/03/2026 - autres communes à partir du 01/04/2026					
6	DU 03/06/2026 AU 01/07/2026	Inscriptions : - résidents à partir du 04/05/2026 - autres communes à partir du 06/05/2026					

- **Modalités d'inscriptions :**

Les parents ne peuvent inscrire leurs enfants que si le dossier d'inscription est complet. Le dossier reste valable pour l'année civile à condition que tout changement (santé, adresse...) soit signalé au responsable du centre.

**Les inscriptions ne sont possibles que dans la limite des places disponibles, soit au maximum 40 places.**

- **Horaires :**

Le centre de loisirs des mercredis est ouvert de 08h00 à 18h00

Les activités débutent à 09H30 et se terminent à 17H00. Pour les familles qui le souhaitent, les enfants peuvent être accueillis **gratuitement** à partir de 8H00 et le soir de 17H00 à 18H00. Le centre décline toute responsabilité en cas de problème survenu avant 08H00 et après 18H00.

Les parents doivent accompagner leur enfant dans les locaux. Il ne sera sous la responsabilité de l'équipe d'animation qu'à partir du moment où l'accompagnateur l'aura confié à l'animateur.

Les parents des enfants des Sambor (petite et moyenne section) doivent venir les chercher à l'intérieur du centre.

En dehors du responsable légal, les personnes majeures autorisées à venir chercher l'enfant au centre de loisirs doivent être signalées dans le dossier d'inscription.

- De 8H00 à 9H00 : arrivée des enfants (inscrits pour la journée ou la matinée)
- De 11H30 à 11H45 : arrivée des enfants (inscrits pour l'après-midi avec restauration)

Et départ des enfants (inscrits pour la matinée sans restauration)

- De 13H30 à 13H45 : arrivée des enfants (inscrits pour l'après-midi sans restauration)  
Et départ des enfants (inscrits pour la matinée avec restauration)
- De 17H00 à 18H00 : Départ des enfants (inscrits pour la journée ou l'après-midi)

En cas de retard des parents :

- à partir de 12h10, l'enfant sera conduit à la cantine et les parents devront s'acquitter des frais du repas

- **Alimentation et entretien**

Les parents qui le souhaitent peuvent inscrire leur enfant à la cantine.

Les repas sont fournis par Bayeux Intercom et le repas se déroule dans la salle de restauration de l'école Paul Emile VICTOR.

Le centre offre le goûter à tous les enfants.

Il est indispensable que les parents signalent, à l'inscription, toute allergie alimentaire.

- **Tarifs**

Les parents ayant inscrit leurs enfants s'acquittent d'une participation aux frais dont le montant est fixé par une délibération du Conseil Municipal (**cf. tableaux des tarifs en fin de document**).

Toute absence sera facturée sauf certificat médical ou annulation 7 jours à l'avance (dans la mesure du possible)

Lorsque les familles ne souhaitent pas communiquer le montant de leurs revenus, le tarif de la tranche la plus forte s'applique automatiquement.

La facturation est effectuée le dernier mercredi de chaque période. Elle est à réglée sous 15 jours, par chèque ou espèces directement au bureau du centre de loisirs.

- **Encadrement**

Dans le respect de la réglementation et pour répondre aux besoins de l'animation, l'équipe est composée de personnel qualifié et renforcée par des intervenants diplômés pour la pratique des activités dites « à risque » (VTT, activités nautiques, escalade ...) ou des activités nécessitant un savoir-faire particulier.

- **Santé et hygiène**

En cas de problème, le personnel du centre de loisirs, non autorisé à administrer des médicaments à l'enfant, se charge de contacter les parents puis le médecin. Afin de permettre au centre de loisirs de contacter les familles à tout moment, nous vous demandons de signaler tout changement d'adresse, de téléphone et de personnes habilitées à prendre en charge l'enfant.

En cas d'urgence, ou si un enfant présente des signes de maladie, le responsable de l'accueil fait appel au moyen de secours qu'il jugera le plus adapté (pompiers, SAMU, médecin ...). A cet effet, ne pas omettre de signer, sur la fiche sanitaire de liaison, l'autorisation médicale.

En cas de traitement ponctuel, les médicaments sont remis au responsable chaque jour, dans leur emballage d'origine avec la notice d'utilisation à l'intérieur et l'ordonnance du médecin. Les nom et prénom de l'enfant doivent être inscrits sur la boîte.

Tout signe de maladie contagieuse peut représenter une éviction systématique du centre de loisirs et doit être impérativement signalé par les parents. Le retour de l'enfant doit être justifié par un certificat médical du médecin traitant.

- **Assurances**

L'assurance de la commune (SMACL) couvre les enfants et l'ensemble du personnel du centre de loisirs. Elle n'intervient cependant qu'en complément de l'assurance familiale **obligatoire**.

Le personnel et la commune ne peuvent être tenus responsables des pertes, vols ou détériorations éventuels des objets personnels. C'est pourquoi, nous vous recommandons de ne laisser ni objet de valeur, ni argent à votre enfant.

Les enfants doivent respecter le matériel collectif mis à disposition (bus, locaux, mobilier, jeux, matériel pédagogique). Les parents sont pécuniairement responsables de toute détérioration matérielle volontaire.

- **Divers**

- Le brevet de natation et/ou le test anti panique est exigé pour toutes les animations nautiques (canoë, kayak, aviron ...). Ces activités ne seront pas proposées aux enfants ne sachant pas nager.
- Dans le cadre des activités ou en cas de problème particulier, le responsable du centre de loisirs et les animateurs se réservent le droit de transporter les enfants dans leur véhicule personnel, dans le respect du code des assurances.
- Photos : Les enfants sont régulièrement filmés ou pris en photos dans le cadre du centre de loisirs. Les images pourront être utilisées au cours des animations et éventuellement diffusées (expositions, journal communal, page Facebook du service jeunesse). Les parents sont invités à remplir le bulletin « autorisation photos et films » joint au dossier d'inscription.
- Il est conseillé de mettre des vêtements adaptés aux activités du centre de loisirs et à la météo (simples et confortables qui ne craignent rien) et marqués au nom de l'enfant. Penser aux bottes et imperméable par temps de pluie et à la casquette et à la crème solaire par beau temps.
- Les téléphones portables et jeux électroniques sont interdits.
- Il est interdit aux enfants et aux parents d'introduire dans les locaux tout objet pouvant être dangereux ou illicite (cutter, couteau, aiguille, pétard, allumettes...) et de fumer dans les locaux du centre de loisirs ainsi qu'aux abords.

- **Sanctions**

Toute personne ayant mis en danger sa personne ou celle d'autrui (fugue, violence, dégradation des lieux...) ou ayant manqué de respect à un adulte **peut se voir exclure provisoirement ou définitivement du centre sur décision du directeur du centre de loisirs**.

**L'acceptation de ce règlement conditionne l'admission des enfants**

<b>TARIFS POUR LES RESIDENTS DE PORT EN BESSIN-HUPPAIN</b>	<b>Année scolaire 2026 / 2027</b>		
	<b>Journée avec restauration</b>	<b>Matin ou après midi</b>	<b>Restauration</b>
<u>Tranche 1</u> Quotient familial <600€ / 1 enfant	12.50 €	4.10 €	5,30 €
<u>Tranche 2</u> Quotient familial de 600€ à 1199€ / 1 enfant	14.50 €	5.10 €	5,30 €
<u>Tranche 3</u> Quotient familial >=1200€ / 1 enfant	16.50 €	6.10 €	5,30 €

<b>TARIFS POUR LES NON RESIDENTS DE PORT EN BESSIN-HUPPAIN</b>	<b>Année scolaire 2026 / 2027</b>		
	<b>Journée avec restauration</b>	<b>Matin ou après midi</b>	<b>Restauration</b>
<u>Tranche 1</u> Quotient familial <600€ / 1 enfant	13.90 €	6.10 €	5,30 €
<u>Tranche 2</u> Quotient familial de 600€ à 1199€ / 1 enfant	16.30 €	7.10 €	5,30 €
<u>Tranche 3</u> Quotient familial >=1200€ / 1 enfant	18.70 €	8.10 €	5,30 €